

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	45 (1916)
Heft:	6
Rubrik:	Les écoles du canton de Fribourg à l'Exposition nationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLV^{me} ANNÉE.

N° 6.

15 MARS 1916.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg**.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — *Les écoles du canton de Fribourg à l'Exposition nationale. — Aperçu de la méthode de Munich (suite et fin). — Les colonies de vacances de la ville de Fribourg en 1915 (suite et fin). — Nos méthodes et nos moyens d'enseignement (suite). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.*

Les écoles du canton de Fribourg

à l'Exposition nationale

Il n'y a que deux mois que les portes de cette exposition, témoin de l'activité et des progrès du peuple suisse dans le domaine de l'instruction, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce, se sont fermées, et les événements tragiques qui ont suivi en ont presque effacé le souvenir. Il n'en est plus question que dans quelques rapports d'experts. Quelques vestiges du très intéressant groupe 43 « Enseignement » ont trouvé un charitable refuge dans nos Musées pédagogiques.

Le commissaire général de ce groupe, M. le Dr Schrag, nous donne, dans le rapport¹ qui vient de paraître, une vue d'ensemble sur le but, la disposition et les résultats de l'exposition qu'il était chargé de diriger. Les écoles du canton de Fribourg y ayant pris une part considérable, il convient de noter les passages qui s'y rapportent.

Avant d'entrer dans le détail, rappelons que le groupe 43 était divisé en trois sections indépendantes : 1^o Enseignement primaire, secondaire et universitaire ; 2^o enseignement professionnel ; 3^o examens d'apprentis. Pour la première de ces sections, la division suivante avait été établie : 1^o Ecoles primaires et secondaires ; 2^o universités.

Les cantons de la Suisse romande avaient conçu le plan d'une exposition collective. Dans ce but, une commission, composée de représentants de chacun des six cantons et du Jura bernois, fut nommée. Le canton de Fribourg y était représenté par M. L. Genoud, directeur du Technicum.

Cette exposition collective aboutit ; elle fut divisée en trois sections, dont la première était consacrée au principe énergétique, la seconde à l'ordre didactique et la troisième à l'enseignement secondaire supérieur.

Il avait été décidé en principe qu'il n'y aurait pas de concours pour les écoles publiques ; le Jury n'était chargé que de l'appréciation des objets exposés par des particuliers. L'exposition n'avait pour but que de donner une image complète de l'école suisse, image que nulle exposition n'aurait, du reste, pu fournir. Elle devait avant tout s'adresser à l'œil, de telle façon que le détail caractéristique frappait sans rendre nécessaire une étude approfondie de chaque cas. Ainsi les cahiers de composition, par exemple, ne pouvaient-ils figurer dans cette exposition. Il s'agissait avant tout de montrer ce qui se fait en Suisse pour perfectionner les méthodes d'enseignement et d'exposer les nouvelles tendances qui, depuis dix ans, se font valoir théoriquement, mais ne trouvent leur application pratique que là et là. Il fallait que le connaisseur sût où nous en sommes.

Le rapport de M. Schrag établit le bilan méthodologique des richesses exposées par les écoles publiques, constate les nouveautés en matière de méthodes, estime la valeur de celles-ci et indique les possibilités de développement subséquent. Il décrit brièvement les objets typiques de l'exposition en commençant par ceux des écoles maternelles et enfantines

¹ *Rapport sur l'enseignement primaire, secondaire et universitaire*, par A. SCHRAG, Dr phil., traduit par Phil. QUINCHE.

et procède ensuite, spécialement pour les écoles secondaires, par branches d'enseignement. Nous le suivrons dans son exposé en ne relatant que ses observations concernant les écoles de notre canton.

1^o ECOLES MATERNELLES ET ENFANTINES. — Fribourg aussi est représenté dans cette section. Mentionnons une remarquable et brève monographie de M. E. *Sterroz*, instituteur à Fribourg, sur l'importance du toucher dans l'enseignement. Ce travail complète d'excellente façon celui de M. J. *Bovet* : la lecture aux commençants. L'auteur s'y élève avec force contre la méthode d'épellation. Il faut donc croire qu'elle subsiste encore ça et là en pays de langue française. Le « *Syllabaire illustré* » obligatoire ressemble aux ouvrages en usage en Suisse allemande. Nous ne doutons pas que les autorités et le corps enseignant fribourgeois, dont l'exposition témoigne hautement d'une juste compréhension des perfectionnements méthodologiques, n'envisagent bientôt l'amélioration de la partie illustrative de cet ouvrage en faisant aux couleurs la part qui leur revient. La dite méthode de lecture s'adresse aux enfants de six ans.

Parmi les envois des classes spéciales pour arriérés, le rapport ne mentionne que quelques-uns, entre autres ceux de l'établissement de Seedorf, des classes spéciales de Morat et de Fribourg. Les travaux élémentaires de modelage de cette dernière sont taxés de remarquables.

2^o ECOLES DU DEGRÉ INFÉRIEUR. — Pour l'enseignement de l'histoire naturelle il est fait mention des herbiers exposés par M. Jaquet. Ils sont d'un ancien genre, mais leur exécution n'en est pas moins excellente.

Fribourg a donné un aperçu de l'organisation de ses jardins scolaires en exposant des photographies accompagnées de données statistiques.

Physique. — Le rapport mentionne l'excellent générateur à courant alternatif de M. J. *Kümin*, instituteur à l'école allemande de Fribourg.

Géographie. — Pour compléter et agrémenter le groupe disposait de toute une série de reliefs. On cite ceux de M. *Wicht* : relief local de Léchelles ; de M. *Zollet* (Fribourg) : relief de la Gruyère ; de M. *Ritz* (Charmey) : relief du canton de Fribourg, quelque peu forcé, mais d'une belle exécution de détail ; enfin, le relief en bois, accompagné de coupes et de la carte à courbes de niveau correspondante, dû aux élèves de l'Ecole secondaire des garçons de Fribourg.

M. *Müller* (Gambach, Fribourg) a exposé un travail personnel sur le calendrier. Dans sa préface, il relate quelques

superstitions populaires et constate combien le peuple tient au calendrier. La suite constitue une géographie mathématique complète, à l'usage de l'enfance et dénotant beaucoup de sens pratique. Il serait toutefois recommandable de faire rassembler autant que possible par les élèves eux-mêmes tout le matériel destiné à la constitution de semblables monographies.

Le rapport envoyé par l'Ecole secondaire professionnelle des garçons de Fribourg renseigne entre autres sur l'enseignement de la cartographie donné dans cet établissement en cours annuels de deux heures hebdomadaires. Cette institution, déclarée par le rapporteur comme étant d'une grande valeur pratique, remonte à 28 ans.

L'exposition a fait constater qu'on cherche à faire rendre davantage à l'enseignement de la géographie en le rendant plus intuitif aussi. Le relief et la caisse à sable y jouent de plus en plus un rôle de première plan.

Langues. — Sur le désir du comité de groupe, la Suisse allemande s'est abstenu presque totalement d'exposer des travaux ayant trait à l'enseignement des langues. Par contre, le groupe a reçu de la Suisse romande plusieurs manuscrits dont l'étude offrait beaucoup d'intérêt. On mentionne le cahier d'*Enseignement grammatical*, exposé par M. Dessibourg (Estavayer), qui offre plutôt un programme d'une claire et belle ordonnance qu'une méthode originale. Il est en tout cas pleinement suffisant pour l'enseignement aux élèves de 10 à 12 ans.

Les « Exercices de rédaction » (cours moyen) de MM. Ruffieux et Desbiolles, instituteurs à Bulle, sont remarquables par leur belle graduation méthodique. Pour ces auteurs, tout enseignement peut servir de préparation à la composition. Le sujet doit être donné quelque temps à l'avance, de sorte qu'au moment voulu il suffira d'ordonner les idées. Une grande liberté est à accorder à l'enfant quant au contenu de la composition ; par contre, il sera astreint à l'établissement d'un plan bien défini. Montrons par exemple comment l'élève peut être amené petit à petit à faire preuve de spontanéité. Sujet : la chèvre. Les travaux livrés se ressemblaient beaucoup. Sujet suivant : Ma bonne chèvre. Cette fois les compositions présentaient un caractère individuel marqué ; l'expérience personnelle de l'enfant était entré en jeu.

On ne peut qu'approuver aussi MM. Maradan et Dessarzin, auteurs du « Cours supérieur ». « La composition, disent-ils, sollicite toutes les facultés de l'élève et excite toute sa personnalité. » Il ne s'agit naturellement pas là d'une constatation *à priori*, mais plutôt d'un but particulier à poursuivre

Deux gros volumes de M. Wicht (Fribourg) traitent également de l'enseignement de la composition, donné aujourd'hui d'après la méthode de concentration introduite dans le canton depuis plusieurs années. Cependant, M. Wicht va plus loin ; il préconise l'illustration des compositions par le dessin libre, mais à part, dans un cahier de dessin annexé à celui de composition. De cette façon, il compte parer à ce que le dessin soit considéré comme l'essentiel et le travail de composition comme l'accessoire. M. Wicht, lui aussi, est partisan de l'établissement d'un plan qui, cependant, ne doit être « un cadre rigide ». Des compositions modèles de tout genre, illustrées de jolis dessins, complètent cette partie de l'ouvrage, consacrée au degré moyen. Le deuxième volume (degré supérieur), dont le contenu bien gradué reste toujours à la portée de l'enfance, couronne cette œuvre d'une conception méthodique toute moderne.

(*A suivre.*)

O. MOSER.

APERÇU DE LA MÉTHODE DE MUNICH

(Suite et fin.)

C. Partie pratique.

Qu'on veuille se rappeler la narration indiquée plus haut.

Catéchisme. — Voilà une véritable chrétienne. Perpétue savait qu'il s'agissait de sa vie ou de sa mort... Que lui demandait le juge ?... Un seul mot : Je ne suis pas chrétienne... et elle était mise en liberté. — Qu'exigeait le juge ?... Un mot seulement : Oui, je sacrifie aux dieux... et aucun mal ne lui serait arrivé. Mais en disant cette seule parole, Perpétue aurait renié sa foi et offensé gravement son Dieu. Or, elle ne voulait à aucun prix offenser Dieu par un péché mortel.

Vous voyez donc qu'aimer Dieu par-dessus toutes choses, c'est *vouloir plutôt mourir que de l'offenser mortellement*.

Considérons de plus près notre martyre. — Elle est enfermée dans une prison. Que de souffrances !... Aucun rayon de lumière n'y pénètre ! Le jour comme la nuit ne présente que d'affreuses ténèbres... point d'air... une chaleur accablante... une soif ardente. Au dehors, des soldats sans cœur qui rient, jouent, s'amusent et insultent. Ajoutez à cela un enfant malade et aucune espérance de secours. Vraiment tout cela n'est-il pas en petit une image de l'enfer ?... Mais Perpétue préférerait souffrir tous ces tourments plutôt que d'offenser Dieu.

Vous voyez donc qu'aimer Dieu par-dessus toutes choses, c'est vouloir *tout souffrir* plutôt que d'offenser Dieu mortellement.

Mais Perpétue était jeune, elle n'avait que 22 ans. Elle appartenait à une famille distinguée. Ses parents étaient riches. Plaisirs, honneurs lui étaient ouverts. Or, voici qu'elle est mise en demeure de choisir